

Le président MacMahon, tiré en tous sens par la Chambre et par les journaux, a accepté la démission de ses ministres et cherche à former un nouveau cabinet qui réunisse une majorité un peu plus solide et avec lequel il puisse gouverner. Cet objet rarissime n'est pas encore trouvé, et nous craignons fort qu'il ne se passe encore un temps considérable avant qu'on le découvre. Les partis sont à l'œuvre et travaillent plus que jamais. Car dès qu'il se produit une commotion dans le pouvoir régissant, tous les prétendants s'agitent et tâchent de faire tourner l'incident à leur profit respectif. Hélas ! quand donc toutes ces agitations finiront-elles, et quand la France pourra-t-elle jouir d'un gouvernement sérieux, honnête et capable de faire renaitre la paix et l'abondance ?

De ce côté-ci de l'Atlantique, nous avons aussi des événements importants à enregistrer. Nous exprimions, dans notre dernière revue, l'espoir que l'imbroglie de la Louisiane serait virtuellement terminée par le résultat des élections. Nous comptions sans la tenacité de Kellogg et l'incommensurable partialité du président Grant. Comme la plupart des journaux l'avaient prévu, le parti de M. McEnry, malgré toutes les roueries du parti opposé, avait une majorité dans l'Assemblée. La Chambre s'était réunie et, grâce à cette majorité, avait pu s'organiser sur un pied nouveau. Elle avait choisi son président, Wiltz, et nommé un nouveau greffier. Ceci ne faisait pas l'affaire de Kellogg. Aussi s'adressa-t-il de suite au général Sheridan pour faire intervenir la force militaire. Le général, avec une complaisance dont il payera sans doute la façon, a expédié à l'Assemblée le général Trobriand, lequel, en violation de tous les droits constitutionnels, s'est rendu maître de l'édifice et a expulsé, par la force, les députés, au nombre de treize, contre lesquels Kellogg voulait exercer son ressentiment. L'élection de ces députés avait, il est vrai, été attaquée ; mais aucun autre pouvoir que la Chambre ne pouvait affirmer ou invalider cette élection. Toute la presse des Etats-Unis, a poussé un cri indigné contre cet épouvantable abus de pouvoir. Des *mass-meetings* se sont organisés dans chaque état et ont protesté énergiquement en revendiquant les libertés constitutionnelles. Cette unanimité dans la désapprobation a fait quelque impression sur le président Grant qui dans un message au Congrès, réuni pour protester de son côté, a désavoué, avec force réticences, l'action de Sheridan. Pendant ce temps, néanmoins et sous les auspices de Kellogg, la minorité devenue majorité s'est réorganisée et l'ancienne Chambre siège impudemment contre le gré des honnêtes gens que la violence a dépossédés.

Parmi les décès du mois dernier, nous avons à signaler les noms de M. Etienne Parent, du révérend père Lafont et de M. Ledru-Rollin.

M. Etienne Parent est décédé à Ottawa le 21 décembre dernier, à l'âge de soixante-treize ans. Une circonstance qui ne tient pas de nous, nous force de remettre à notre prochain numéro la notice nécrologique de ce citoyen distingué.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les détails suivants sur la vie et les travaux du révérend père Lafont, mort à Brooklyn, le neuf de ce mois.

« Le Père Lafont naquit à Ambert, département du Puy-de-Dôme. Il fit ses études ecclésiastiques au grand séminaire de Clermont-Ferrand ; il les avait terminées à l'âge de 22 ans. Ses supérieurs avaient de lui une si haute estime qu'ils lui confièrent la chaire de philosophie, puis la chaire de théologie. Trois ans plus tard il fut ordonné prêtre et placé comme vicaire à Lezoux, où il demeura quatre ans, après quoi il entra dans la Société des Pères de la Miséricorde. Il n'avait pas encore fini son noviciat, quand il fut choisi par ses supérieurs pour faire partie d'une colonie de missionnaires qu'ils envoyaient en Amérique. Il était au collège de Springhill, au moment où Mgr. de Forbin-Janson, voulant établir une église française à New-York, s'adressait à ses anciens confrères, les prêtres de la Miséricorde. Le Père Lafont fut choisi par le supérieur général, qui était alors le Père Rauzan, et prit la direction de l'église française, dans Canal Street.

Tout le monde sait le courage, la persévérance du Père Lafont dans la fondation de l'église française. Au bout de quelques années, les français fixant peu à peu leur résidence au bout de la ville, le Père Lafont crut de son devoir de les suivre et bâtit la belle église de la 23^{ème} rue, avec le généreux concours des français de New-York.

L'orphelinat, qui est l'une des plus belles œuvres du Père Lafont, commençait en 1861 dans une humble maison de la 26^{ème} rue, sous la direction de madame Lagarde.

Le nombre des orphelins augmentant, le Père Lafont songea à leur donner une demeure plus convenable. Il fit appel aux sœurs françaises de New-York, et bientôt on vit s'élever le magnifique édifice de la 39^{ème} rue, où 150 à 160 orphelins sont élevés et instruits sous la direction des Sœurs de la Croix.

Il y a trois ans que le Père Lafont fut atteint de la maladie qui l'a conduit à la tombe. Jusqu'à ses derniers moments, il a conservé toutes ses facultés et il s'est éteint sans effort, en faisant tranquillement ses adieux à ses confrères qui l'entouraient, comme l'ouvrier laborieux qui prend le repos si bien dû à ses travaux.

Ledru-Rollin (Alexandre-Auguste) était né à Paris le 2 février 1830. Il a joué un rôle marquant dans l'histoire des vingt dernières années, mais ses opinions radicales ont terni considérablement l'éclat d'un talent qui, poussé dans la bonne voie, aurait pu faire beaucoup de bien. Il est mort le premier de ce mois.

Grammaire de Lhomond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

“ DEVOIRS GRAMMATICAUX ”

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. PAVETTE à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE : { \$1.20 la douzaine.
\$0.12 l'exempl. en détail.
PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICAUX : { \$1.50 la douzaine.
\$0.15 l'exemplaire en détail

LIVRES D'ECOLE

PUBLIÉS PAR LES

Frères des Ecoles Chrétiennes

DANS LA

PUISSANCE DU CANADA.

TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, de MENSURATION et de COMPTABILITÉ, 1 vol. in—12, de 468 pages.

INTRODUCTION AU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, 1 vol. in—12, 216 pages.

CLEF ou SOLUTIONS des Exercices et Problèmes des deux ouvrages ci-dessus, suivies d'un Recueil d'Exercices pratiques et bien gradués pour Calcul Mental à l'usage des Professeurs.

Ces ouvrages sont publiés dans les deux langues française et anglaise.

HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in—12, de 141 pages.

HISTOIRE DU CANADA et des autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, 1 vol. in—12, de 176 pages.

HISTOIRE ANGIENNE, HISTOIRE DU MOYEN ÂGE et HISTOIRE MODERNE, 1 vol. in—12, de 392 pages.

COURS D'HISTOIRE, où les trois ouvrages ci-dessus réunis, formant 1 vol. in—12, de 710 pages.

CATÉCHISME DE L'HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in—12, de 86 pages.

CATÉCHISME DE L'HISTOIRE DU CANADA, etc., 1 vol. in—12 de 114 pag.

Les deux CATÉCHISMES ci-dessus réunis, 1 vol. in—12, de 192 pages.

Une partie du Cours complet d'Histoire est publiée en anglais, et l'autre le sera très-prochainement.

Tous les ouvrages ci-dessus ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec. On peut se les procurer à des prix très-modérés, chez les auteurs, rue Glacis, 2, ou chez la plupart des libraires.

Québec, le 21 Janvier 1874

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buado, Québec.